



PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org



L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

Vingt-huitième conférence du PROE

Apia, Samoa
19 - 21 septembre 2017

Point 6.8.1 de l'ordre du jour : Partenariat ONU Environnement - PROE

Objet

1. Faire le point sur la mise en œuvre des priorités stratégiques révisées pour le Bureau d'ONU Environnement dans le Pacifique et le partenariat ONU Environnement-PROE.
2. Informer la Conférence de la 3^e session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-3) et des processus visant à sa préparation.

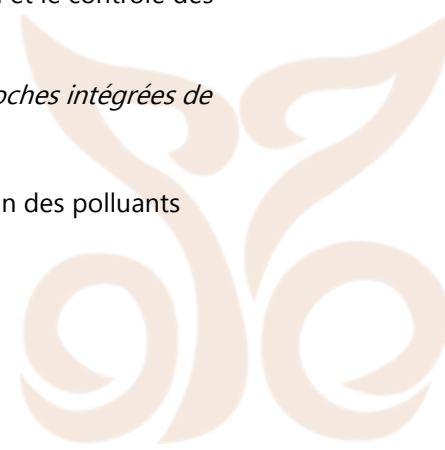
Historique

3. Ce partenariat de longue date existait déjà avant que le PROE ne devienne une agence régionale indépendante, à l'époque où le PROE n'était encore qu'un programme d'ONU Environnement, intégré au Secrétariat pour la communauté du Pacifique. Depuis lors, nos partenariats ont été régis par une série de mémorandum d'entente, dont le plus récent arrivera à son terme à la fin de l'année 2017. Nous révisons donc actuellement le protocole d'accord en vue de signer le nouveau protocole lors de la 3^e Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-3) qui se tiendra en décembre 2017. Le protocole d'accord révisé intégrera la mise en œuvre des priorités stratégiques du Bureau de l'ONU Environnement dans le Pacifique et le nouveau Plan stratégique du PROE.
4. Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions prises lors du sommet Rio+20 visant à renforcer l'ONU Environnement, le Bureau de l'ONU Environnement dans le Pacifique a ouvert ses portes sur le campus du PROE en 2014, alors que les Samoa organisaient la 3^e Conférence internationale des PÉID. La 27^e Conférence du PROE a examiné et adopté les priorités stratégiques du Bureau de l'ONU Environnement dans le Pacifique et du partenariat ONU Environnement - PROE.

Mise en œuvre des priorités stratégiques révisées

5. Les activités suivantes ont été exécutées conjointement dans le cadre des cinq priorités stratégiques révisées :



- I. *Lutter contre le changement climatique et améliorer la résilience* - l'accent est mis sur l'aide aux États insulaires océaniques à accéder à des financement et à remplir leurs obligations nationales.
- Nous continuons à collaborer avec les différents pays afin de les aider à accéder aux mécanismes mondiaux de financement, comme le FEM, le FVC et le Réseau des centres et de la technologie climatique (CTCN).
 - Nous aidons Nauru, Nioué et les Vanuatu à formuler leur Plan d'action national.
 - Nous travaillons en partenariat avec les gouvernements des Vanuatu et de Corée à l'élaboration d'un projet du FVC pour l'adaptation écosystémique sur l'île Malekula, et les Tonga nous ont adressé une demande officielle pour effectuer le même type d'élaboration de projet sur l'île Eua.
- II. *Dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources et de la pollution*
- Les travaux et l'atelier pilotes sur les données relatives à la consommation et à la production durables des Fidji continuent de porter leurs fruits. Les Fidji sont pleinement engagées dans la collecte et l'analyse des statistiques environnementales en appui à l'établissement des comptes nationaux dans le cadre du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) Ce travail est avant tout soutenu par le CESAP de l'ONU.
 - Nous avons aidé le Forum de développement des îles du Pacifique à organiser un atelier sur l'économie verte/bleue en octobre/novembre 2016 afin de partager des expériences, d'apprendre les uns des autres en matière d'économie verte/bleue et d'initiatives en faveur d'une croissance verte et d'explorer des pistes pour mobiliser des ressources.
 - Nous avons discuté et présenté une proposition à l'UE visant à émuler le projet régional réussi pour la consommation et la production durable (SCP en anglais) mené en Asie et en Afrique qui a aidé les États disposant de cadres politiques SCP, de plans d'action nationaux SCP et d'indicateurs SCP. L'UE était intéressée mais n'est pas en mesure, pour l'instant, d'apporter son soutien. Nous sommes toutefois convenus de réexaminer la question lorsque des ressources seraient disponibles. L'UE nous a également recommandé d'explorer les manières d'y intégrer une approche d'économie verte ou circulaire.
- III. *Maintenir la biodiversité et la durabilité des services écosystémiques*
- Le PROE demeure le nœud océanique pour le programme régional pour les mers d'ONU Environnement dans le cadre de la Convention de Nouméa. ONU Environnement est déterminé à renforcer son programme régional pour les mers et collabore activement avec le PROE pour obtenir de nouveaux financements. Ensemble, nous avons :
- achevé la mise en œuvre d'un projet régional du FEM sur la gestion et le contrôle des espèces envahissantes et poursuivi la mise en œuvre du projet FEM national des Palaos sur la conservation de la biodiversité
 - entamé la mise en œuvre du projet régional du FEM sur le Protocole de Nagoya pour aider les États à l'appliquer. L'atelier de lancement s'est tenu en juin.
 - obtenu l'accord du FEM pour une bourse de préparation de projet visant à élaborer la deuxième phase du projet régional pour la gestion et le contrôle des espèces envahissantes.
- IV. *Gérer les produits chimiques et les déchets, et développer des approches intégrées de l'environnement et de la santé.*
- Ensemble nous :
- mettons en œuvre un projet régional du FEM pour la réduction des polluants organiques persistants (POP).
- 

- mettons en œuvre un projet régional du FEM sur la gestion du mercure pour la Convention de Minamata, et un projet national similaire du FEM pour la PNG
- aidons les États insulaires océaniques tout au long du projet Ozone-action d'ONU Environnement, lequel vise à mettre en œuvre le Protocole de Montréal fixant l'arrêt progressif des substances appauvrissant la couche d'ozone. Le projet finance un réseau de responsables nationaux chargés de la gestion de ces substances et d'activités régionales et nationales.
- élaborons une réserve de concepts de projets destinés à contribuer à la mise en œuvre du cadre Pacifique plus propre 2025, adopté par la 26^e Conférence du PROE

V. *Renforcer la gouvernance en vue de réaliser les ODD et les Orientations de SAMOA, notamment en promouvant les liens entre science et politique.*

Ensemble nous :

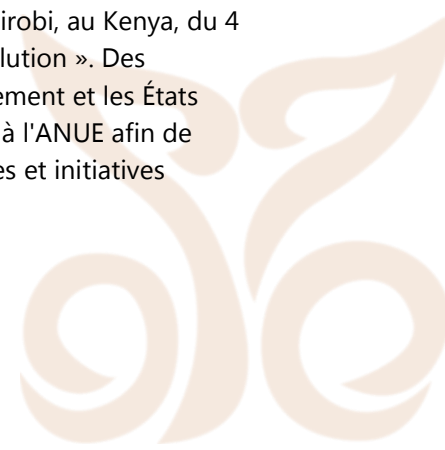
- aidons les ÉTIO à renforcer leurs capacités en matière de mise en œuvre des AME grâce au projet sur les accords multilatéraux environnementaux d'Asie, des Caraïbes et du Pacifique, financé par l'UE. Ceci comprend la législation, la politique et la planification nationale relatives à l'environnement, ainsi que les ÉIE et les rapports sur l'état de l'environnement. Ce projet est actuellement dans sa deuxième phase, et une troisième phase est en cours de négociation.
- planifions un atelier de lancement qui se tiendra en novembre 2017, portant sur la mise en œuvre du projet régional du FEM récemment approuvé visant à renforcer la surveillance et l'information environnementale. Ce projet a pour objectif d'établir des bases de données environnementales nationales, ainsi qu'un réseau de bases de données.
- élaborons une réserve de concepts de projets visant à renforcer la gouvernance environnementale.

Accent sur les océans

6. Les questions liées aux océans ont été mises en avant en amont de la Conférence des Nations Unies sur les océans. Le Bureau d'ONU Environnement dans le Pacifique et le PROE ont formé une « équipe bleue » spécialisée qui a coordonné nos efforts d'appui aux États insulaires océaniques. Cet appui a pris la forme de résumés politiques et thématiques à l'intention des négociateurs, d'un appui aux processus de préparation du Pacifique, et une équipe a également assisté à la conférence afin de fournir un soutien technique aux pays pour qu'ils participent et organisent des événements spécifiques. Ce fut notre contribution pour aider l'agence du CORP, l'agence de l'ONU, et le partenariat avec les ONG qui a soutenu les Fidji dans leurs rôles de co-organisateur et d'État insulaire océanique Membre participant à la Conférence. Nous avons également présenté un engagement volontaire océanique en matière de pollution marine, en réponse à la campagne « Mers propres ».

Assemblée des Nations Unies pour l'environnement

7. L'Assemblée des Nations Unies (ANUE), l'organe décisionnel de plus haut niveau au monde en matière d'environnement, se rassemblera pour la troisième fois à Nairobi, au Kenya, du 4 au 6 décembre 2017 sous le thème général « Vers une planète sans pollution ». Des invitations ont été envoyées à tous les États membres d'ONU Environnement et les États insulaires océaniques sont priés d'envoyer des délégations ministérielles à l'ANUE afin de garantir que la voix du Pacifique soit entendue et intégrée aux politiques et initiatives mondiales.



8. La 3^e ANUE vise à réaliser une série d'engagements matériels destinés à éliminer la pollution de notre air, de nos terres, de nos voies fluviales et de nos océans, et à gérer nos produits chimiques et nos déchets en toute sécurité. Toutes les parties prenantes, en ce compris les États membres, les entreprises et les communautés, sont invitées à faire d'une planète sans pollution une réalité d'ici 2030 et dès lors, de s'engager, par des contributions réelles et promises, afin de réaliser cette vision. Les résultats de l'ANUE seront notamment les suivants :
- Une déclaration politique sur la pollution, par rapport aux Objectifs de développement durable, qui indique que l'humanité peut œuvrer ensemble pour éliminer la menace que représentent la pollution et la destruction de notre planète
 - Des résolutions et des décisions adoptées par les États membres visant à traiter des dimensions spécifiques de la pollution
 - Des engagements volontaires promis par les gouvernements, les entités du secteur privé et les organisations de la société civile à assainir la planète
 - L'Engagement pour une planète propre, une série d'engagements individuels à prendre des mesures personnelles pour mettre un terme à la pollution, sous toutes ses formes.
9. Le premier Sommet ministériel Asie-Pacifique sur l'environnement s'est tenu à Bangkok, du 5 au 8 septembre 2017. Il était organisé conjointement par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et ONU Environnement. Le Sommet fait partie du processus préparatoire de l'Asie Pacifique à l'ANUE.

Recommandations

10. La Conférence est invitée à :
- **prendre acte** des progrès et des activités prévues pour la mise en œuvre des priorités stratégiques pour le Bureau de l'ONU Environnement dans le Pacifique et du nouveau mémorandum d'entente en cours de négociation entre ONU Environnement et le PROE ; et
 - **inviter** les pays Membres à envoyer des délégations ministérielles à la 3^e session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement

13 septembre, 2017

